

Les grands principes de la Responsabilité Civile et Pénale d'un club sportif et de ses Dirigeants



M140 – Responsabilités et assurances des associations



Dans le cadre du partenariat fédéral, la commission Formation de la ligue vous propose une formation « Responsabilités et assurance des associations » animée par un formateur de la MAIF.

Elle se déroulera le **jeudi 14 mars 2024** de 19h30 à 22h30 en Visio-Conférence.

Objectifs de la formation :

- Citer les règles en matière d'assurance du club ou de la structure fédérale
- Différencier les responsabilités civile et pénale
- Distinguer les risques et les besoins d'assurance
- Expliquer le rôle de l'assurance personnelle des adhérents et les obligations en matière d'information

Public visé : Licenciés FFA à partir de la catégorie U18. Dirigeant de club, Entraîneur, jury....

Cette formation est prise en compte pour l'obtention d'une qualification fédérale de Dirigeant.

Modalités d'évaluation : QCM d'évaluation 10 questions - 70% de réussite attendu

Nombre de stagiaire maximum : 30

L'inscription est ouverte aux licenciés de toutes les ligues. Les inscrits licenciés dans la ligue du Grand Est seront retenus prioritairement.

Inscription via le calendrier OFA : [ICI](#)

Lien vers le site de l'organisme de formation de la FFA (partie dirigeant) : [ICI](#)

Lien Tutoriel inscription plateforme de formation : [ICI](#)

Lien vers plateforme de formation : [ICI](#)

Contact pour tous renseignements sur ces formations : contact@athlelarge.fr